

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2016/647 DE LA COMMISSION**du 25 avril 2016****modifiant pour la deux cent quarante-cinquième fois le règlement (CE) n° 881/2002 du Conseil instituant certaines mesures restrictives spécifiques à l'encontre de certaines personnes et entités liées aux organisations EIIL (Daech) et Al-Qaida**

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (CE) n° 881/2002 du Conseil du 27 mai 2002 instituant certaines mesures restrictives spécifiques à l'encontre de certaines personnes et entités liées aux organisations EIIL (Daech) et Al-Qaida ⁽¹⁾, et notamment son article 7, paragraphe 1, point a), et son article 7 bis, paragraphe 1,

considérant ce qui suit:

- (1) L'annexe I du règlement (CE) n° 881/2002 énumère les personnes, groupes et entités auxquels s'applique le gel des fonds et des ressources économiques ordonné par ce règlement.
- (2) Le 20 avril 2016, le comité des sanctions du Conseil de sécurité des Nations unies a décidé d'ajouter cinq personnes physiques à la liste des personnes, groupes et entités auxquels s'applique le gel des fonds et des ressources économiques. Il convient donc de mettre à jour l'annexe I du règlement (CE) n° 881/2002 en conséquence.
- (3) Pour que l'efficacité des mesures arrêtées dans le présent règlement soit garantie, celui-ci doit entrer en vigueur immédiatement,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

L'annexe I du règlement (CE) n° 881/2002 est modifiée conformément à l'annexe du présent règlement.

*Article 2*Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 25 avril 2016.

*Par la Commission,
au nom du président,
Chef du service des instruments de politique étrangère*

⁽¹⁾ JO L 139 du 29.5.2002, p. 9.

ANNEXE

À l'annexe I du règlement (CE) n° 881/2002, les mentions suivantes sont ajoutées sous la rubrique «Personnes physiques»:

- a) «Turki Mubarak Abdullah Ahmad Al-Binali [alias a) Turki Mubarak Abdullah Al Binali; b) Turki Mubarak al-Binali; c) Turki al-Benali; d) Turki al-Binali; e) Abu Human Bakr ibn Abd al-Aziz al-Athari; f) Abu Bakr al-Athari; g) Abu Hazm al-Salafi; h) Abu Hudhayfa al-Bahrayni; i) Abu Khuzayma al-Mudari; j) Abu Sufyan al-Sulami; k) Abu Dergham; l) Abu Human al-Athari]. Date de naissance: 3.9.1984. Lieu de naissance: Al Muharraq, Bahreïn. Nationalité: bahreïnienne. (nationalité retirée en janvier 2015). Passeport n°: a) 2231616 passeport bahreïnin, délivré le 2.1.2013 et arrivant à expiration le 2.1.2023; b) 1272611 passeport bahreïnin, délivré le 1.4.2003; c) 840901356 (numéro d'identification nationale). Date de la désignation visée à l'article 7 *quinquies*, paragraphe 2, point i): 20.4.2016.»
 - b) «Faysal Ahmad Bin Ali Al-Zahrani [alias a) Faisal Ahmed Ali Alzahrani; b) Abu Sarah al-Saudi; c) Abu Sara Zahrani]. Date de naissance: 19.1.1986. Nationalité: saoudienne. Adresse: République arabe syrienne. Numéro de passeport: a) K142736 (passeport saoudien délivré le 14.7.2011 à Al-Khafji, Arabie saoudite); b) G579315 (passeport saoudien). Date de la désignation visée à l'article 7 *quinquies*, paragraphe 2, point i): 20.4.2016.»
 - c) «Tuah Febriwansyah [alias a) Tuah Febriwansyah bin Arif Hasrudin; b) Tuwah Febriwansah; c) Muhammad Fachri; d) Muhammad Fachria; e) Muhammad Fachry]. Date de naissance: 18.2.1968. Lieu de naissance: Jakarta, Indonésie. Nationalité: indonésienne. Adresse: Jalan Baru LUK, n°1, RT 05/07, Kelurahan Bhakti Jaya, Setu Sub-district, Pamulang District, Tangerang Selatan, Province de Banten, Indonésie. Carte d'identité nationale indonésienne numéro 09.5004.180268.0074. Date de la désignation visée à l'article 7 *quinquies*, paragraphe 2, point i): 20.4.2016.»
 - d) «Husayn Juaythini [alias a) Hussein Mohammed Hussein Aljeithni; b) Husayn Muhammad al-Juaythini; c) Husayn Muhammad Husayn al-Juaythini; d) Husayn Muhamad Husayn al-Juaythini; e) Husayn Muhammad Husayn Juaythini; f) Abu Muath al-Juaitni]. Date de naissance: 3.5.1977. Lieu de naissance: camp de réfugiés de Nuseirat, bande de Gaza, territoires palestiniens. Nationalité: palestinienne. Adresse: bande de Gaza, territoires palestiniens. Passeport n°: 0363464 (délivré par l'Autorité palestinienne). Date de la désignation visée à l'article 7 *quinquies*, paragraphe 2, point i): 20.4.2016.»
 - e) «Muhammad Sholeh Ibrahim [alias a) Mohammad Sholeh Ibrahim; b) Muhammad Sholeh Ibrohim; c) Muhammad Soleh Ibrahim; d) Sholeh Ibrahim; e) Muh Sholeh Ibrahim]. Date de naissance: septembre 1958. Lieu de naissance: Demak, Indonésie. Nationalité: indonésienne. Date de la désignation visée à l'article 7 *quinquies*, paragraphe 2, point i): 20.4.2016.»
-